

---

**Nombre de membres****en exercice:** 11**Présents :** 9**Votants:** 9**Séance du 15 avril 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 15 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents :** Benjamin PEYRAS, Céline OLIVEIRA, Bernard DOUDIES, Bruno VIOLA, Delphine BARAL, Benjamin GRILLERES, Isaline MARTEL, Patrick PACALY, Noémie VIOLA**Représentés:****Excuses :** Martine ZAGONEL, Ghislaine LAGUZOU**Absents:****Secrétaire de séance :** Delphine BARAL

---

Délibération de demande de subventions à la Région pour le dossier voirie pour un montant de 16153.50. Voté à l'unanimité

**VOTE TAXES LOCALES - DE 2021 014**

- **Foncier bâti = 46.10 %**
- **Foncier non bâti = 88.16 %**

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

**VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DE 2021 015**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que chaque année, la liste du montant des subventions accordées aux différentes associations est annexée aux documents budgétaires et qu'il convient de l'approuver,

La répartition de l'enveloppe budgétaire affectée au compte 6574 pour l'exercice 2021, représente un montant total de 1500 €.

**BUDGET M14 - DE 2021 016**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

**ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2021, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	- Dépenses	254 117.52	euros
	- Recettes	254 117.52	euros
Section d'investissement :	- Dépenses	85 770.11	euros
	- Recettes	85 770.11	euros

## BUDGET QUARTIER DURABLE - DE 2021 017

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

**ADOpte** le budget primitif quartier durable de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement	: - Dépenses	48 831.19 euros
	- Recettes	48 831.19 euros
Section d'investissement	: - Dépenses	56 033.78 euros
	- Recettes	56 033.78 euros

## DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE REGION - DE 2021 018

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de réfections voirie et des chemins communaux : Place de l'Eglise, chemin de la Molle, chemin de Las Portes haut, chemin de Las Portes bas.

Le montant des dépenses s'élève à 19 384.20 € TTC selon le devis de l'entreprise EURL VALLEZ Bernard à SALLES SUR L HERS.

**Après en avoir délibéré, et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal**

**APPROUVE** sans réserve, l'avant-projet établi par l'entreprise EURL VALLEZ Bernard pour un montant hors taxes 16 153.50 € soit 19 384.20€ TTC

**DEMANDE** au Conseil Régional une subvention aussi élevée que possible,

**PRENDS ACTE** que : l'opération éventuellement subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides,

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires au règlement de cette affaire.

## MODIFICATION TABLEAU EFFECTIF - DE 2021 019

Considérant la nécessité de modifier l'emploi d'un adjoint administratif pour les besoins de service administratif à compter du 01 mai 2021,

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter les modifications du tableau des emplois suivant

- la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 17.50 heures
- la suppression d'un emploi d'un adjoint administratif à temps non complet à raison de 17 heures,

Approuvé à l'unanimité

**DIVERS :**

- Projet aire de jeux
- Projet de réhabilitation de la place des acacias : étude en cours
- Projet du site internet de la commune : finalisation

Fin de séance 21h45